

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/10/2024

Référence
42_2024

Objet de la délibération
Achat et pose d'un nouveau columbarium et demande de subvention (DETR 2025)

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	11

Date de la convocation
04/10/2024

Date d'affichage

Vote
MAJORITE
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L' an 2024 et le 14 Octobre à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mmes : LINGAT Nicole, MAURICE Valérie, MM : CANARD Stéphane, JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, RABIN Patrice, VANZELLA Yoann

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DONGE Christine à Mme MAURICE Valérie, MM : ANTOINE Jérôme à M. DENEUX François, GAVAZZI Romain à M. LEHEUTRE Bruno

Absent(s) : MM : LEBLANC Éric, PIART Steve, SONZOGNI Jean-Luc

A été nommé(e) secrétaire : M. JENNEPIN Patrick

Objet de la délibération : **Achat et pose d'un nouveau columbarium et demande de subvention (DETR 2025)**

Compte-tenu de la saturation du columbarium existant et des cavurnes du jardin cinéraire, et de l'augmentation des incinérations, il est nécessaire de mettre en place un deuxième columbarium (l'investissement sera réalisé sur le budget 2025), selon plan de financement ci-dessous :

Désignation des travaux	Montant des dépenses	Montant prévisionnel de l'aide sollicitée DETR taux 30%	Autofinancement
Achat & pose SARL Dominique Woiry	7 887,50	2 366,25	5 521,25
Total	7 887,50	2 366,25	5 521,25

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 15/10/2024

Et

Publication ou notification du :
15/10/2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Donne son accord pour ce projet ;

Autorise le Maire à signer les documents nécessaires

Autorise le Maire à solliciter une subvention dans le cadre de l'appel à projet DETR 2025 ;

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 14/10/2024

Le Maire
François DENEUX

